



CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 10 avril 2025

Délibération N° 25/09

Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration
du 4 avril 2025

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE D'URBANISME ET D'ENERGIE DE LA CORSE

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IVème partie,
- VU la Délibération n°10/064 AC de l'Assemblée de Corse, modifiant les modalités d'exercice de la tutelle de la Collectivité Territoriale de Corse sur ses agences et offices,
- VU la Délibération n°12/163 AC de l'Assemblée de Corse, précisant les modalités d'exercice de la tutelle de la Collectivité Territoriale de Corse sur ses agences et offices,
- VU la Délibération n°24/031 CP de la Commission Permanente de l'Assemblée de Corse du 26 mars 2024 approuvant la modification des statuts de l'Agence d'Aménagement Durable, de Planification et d'Urbanisme de la Corse,
- VU la Délibération n°25/020 AC de l'Assemblée de Corse du 27 février 2025 prenant acte du document d'Orientations Budgétaires de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2025,
- VU la Délibération n°25/043 AC de l'Assemblée de Corse du 28 mars 2025 adoptant le budget primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2025.
- SUR rapport de son Président,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

ARTICLE 1 :

ADOPTE le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 04 04 2025 annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2 :

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse, et dans l'espace dédié à la publicité des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajacciu, le 10 avril 2025

Le Président,

Julien PAOLINI





Cunturesu di u Cunsigliu d'Amministrazione di u 4 d'aprile di u 2025 Procès-verbal du Conseil d'Administration du 4 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 4 avril, à 10h30, s'est tenue la réunion du Conseil d'Administration de l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse (AUE) à Aiacciu, sous la présidence de Monsieur Julien PAOLINI, Président de l'AUE.

Les membres présents :

Monsieur Julien PAOLINI, Président de l'AUE,
Madame Véronique ARRIGHI, Conseillère Territoriale,
Monsieur Joseph GALLETTI, représentant de l'association des Maires de Haute-Corse,
Monsieur Jean-Charles GIABICONI, Conseiller Territorial,
Monsieur Petru Antone FILIPPI, représentant de l'Office du Développement Agricole et Rural de Corse,
Monsieur Don-Joseph LUCCIONI, représentant de l'Office des Transports de Corse,
Madame Nadine NIVAGGIONI, Conseillère Territoriale,
Madame Barbara SUSINI, représentante du personnel de l'AUE,
Monsieur Hervé VALDRIGHI, Conseiller Territorial.

Avaient donné pouvoir :

Madame Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse, à Monsieur Julien PAOLINI,
Madame Angèle BASTIANI, Présidente et représentante de l'Agence du Tourisme de la Corse, à Madame Véronique ARRIGHI,
Monsieur Ghjuvan' Santu Le MAO, Conseiller Territorial, à Monsieur Hervé VALDRIGHI,
Monsieur Jean-Jacques LUCCHINI, Conseiller Territorial, à Monsieur Don-Joseph LUCCIONI,
Madame Paola MOSCA, Conseillère Territoriale, à Madame Nadine NIVAGGIONI,
Monsieur Stefanu VENTURINI, représentant de la Chambre Régionale de Commerce et d'industrie, à Monsieur Joseph GALLETTI.

Étaient absents ou excusés :

Monsieur Jean ALFONSI, représentant de l'Office de l'Environnement de la Corse,
Monsieur Jean-Christophe ANGELINI, Conseiller Territorial,

Réception par le préfet : 28/04/2025

Publication : 28/04/2025

Monsieur Paul-Félix BENEDETTI, Conseiller Territorial,
Pour l'autorité compétente par délégation
Monsieur Jean-Jacques CICCOLINI, représentant de l'association des Maires de Corse-du-Sud,
Madame Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Conseillère Territoriale,
Monsieur Jean-Charles MARTINELLI, représentant de la Chambre Régionale de Métiers,
Monsieur Georges MELA, Conseiller Territorial,
Madame Marie-Anne PIERI, Conseillère Territoriale,
Monsieur Charles VOGLIMACCI, Conseiller Territorial,
Le représentant de l'Agence de Développement Économique de la Corse (non désigné),
Le représentant de l'Office Foncier de Corse (non désigné),
Le représentant de la Chambre Régionale d'Agriculture, (non désigné).

Participants avec voix consultative, absents, excusés et non représentés :

Monsieur Gilles SIMEONI, Président du Conseil Exécutif de Corse,
Monsieur Jérôme FILIPPINI, Préfet de Corse,

Assistaient également à la réunion :

Madame Martine STAEBLER, payeur de Corse.

Pour la Collectivité de Corse :

Monsieur Andria GRASSI, pour la Direction des opérateurs et de l'évaluation des politiques publiques,

Pour l'Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse

Monsieur Alexis MILANO, Directeur Général et Directeur Délégué à l'Energie,
Madame Valérie SALVINI, assistante de direction,
Monsieur Stefanu Cardi, conseiller du directeur.

Ordre du jour

Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 3 février 2025

FINANCES

Document d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2025

ENERGIE

Autorisation du directeur à préparer, lancer et passer un marché en vue de l'accompagnement dans la collecte et la valorisation des certificats d'économie d'énergie

QUESTIONS DIVERSES

Publication : 28/04/2025
~~La réunion a débuté à 10h30, après confirmation de la présence du quorum requis pour que les délibérations soient valablement prises. M. le Président a ouvert la séance en remerciant les administrateurs pour leur présence.~~

Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 3 février 2025

Le procès-verbal a été soumis à l'approbation des administrateurs, qui l'ont validé lors de la réunion

Rapport n°1. Document d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2025

Le rapport a été présenté en détail par Monsieur Alexis Milano, Directeur Général, afin d'engager une discussion sur les orientations proposées pour le budget 2025.

Le président a exprimé sa reconnaissance envers le Directeur ainsi que l'ensemble du personnel de l'agence, soulignant leur solidarité et les efforts fournis malgré les contraintes actuelles. Il a également rappelé que, bien que l'agence soit la plus petite elle reste l'une des plus efficaces. En conclusion, il a remercié à nouveau les participants pour leur présence et les a invités à poser des questions ou à faire des remarques.

Madame Nivaggioni a salué les progrès réalisés dans la gestion des projets et l'accompagnement des bénéficiaires. Cependant, elle a exprimé des préoccupations concernant la prise en charge des actions de formation, jugées indispensables pour la mise en œuvre de la PPE. Elle a rappelé qu'un rapport avait été rédigé il y a deux ans, mais qu'aucune réponse n'avait été donnée depuis. Elle a donc demandé si ces actions de formation seraient enfin prises en charge.

Le Président a répondu que le projet de formation n'était pas abandonné et qu'il bénéficiait d'une mobilisation importante. Un rapport détaillé sur la formation, notamment pour les métiers liés à la transition énergétique, est prêt et a été présenté au Conseil exécutif. La modernisation des plateformes pour les organismes de formation, qui nécessite environ 2 millions d'euros, reste en suspens. Des discussions ont eu lieu entre le président du Conseil exécutif et le recteur, et des échanges sont en cours, notamment avec la nouvelle conseillère exécutive en charge de l'éducation et de la formation.

Monsieur le Directeur a rappelé que la PPE n'est pas un outil financier en soi mais un programme d'actions. Le financement des actions de formation est en cours de négociation, avec une éventuelle couverture de 80% des coûts par les fonds européens (FEDER). Une décision sur ce financement est attendue d'ici avril car la commission européenne (DG REGIO) a été saisie d'une demande de modification du programme européen lors du dernier comité de suivi. Il a également été proposé d'organiser une réunion dédiée d'abord en interne puis avec les services européens pour finaliser le montage financier et élaborer les démarches nécessaires pour mobiliser les crédits.

Sans autres interventions, le président a mis le rapport aux voix, et celui-ci a été adopté à l'unanimité.

Rapport n°2. Autorisation du directeur à préparer, lancer et passer un marché en vue de l'accompagnement dans la collecte et la valorisation des certificats d'économie d'énergie

Le rapport a été présenté en détail par Monsieur Alexis Milano, Directeur Général.

Sans aucune observation, le président a mis le rapport aux voix, et celui-ci a été adopté à l'unanimité.

Le président a conclu la réunion en exprimant sa gratitude envers les participants. Il a également rappelé le prochain rendez-vous, prévu pour jeudi prochain à Ajaccio, dans les locaux de l'Agence d'Urbanisme de l'Énergie, où le budget 2025 sera soumis au vote. La séance a été levée à 11h43.

Le Président de l'AUE

Julien PAOLINI



Le Directeur Général de l'AUE

Alexis MILANO

